



Rectorat

Inspection de l'éducation
Nationale

Dossier suivi par les IEN -EG
de Langues vivantes
T : 02 38 79 39 13
ce.ien@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Les inspecteurs
de l'Éducation Nationale
de langues vivantes
de l'académie d'Orléans-Tours
à

Mesdames et messieurs les professeurs de
langue vivante et formateurs

S/C de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements et directeurs

Objet : Lettre de rentrée 2020-2021

Chères et chers collègues,

A l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, nous souhaitons une excellente reprise à tous les professeurs et la bienvenue à tous ceux qui entrent dans le métier ou nous rejoignent dans l'académie.

Nous tenons à vous remercier de votre engagement et de votre réactivité durant la période de confinement ainsi que du rôle essentiel que vous avez toutes et tous joué afin de maintenir la continuité des enseignements. La crise sanitaire est néanmoins toujours présente et vous invite à adapter les contenus et les objectifs de vos enseignements aux conditions d'exercice qui sont les vôtres. Vous lirez à ce sujet sur le site Eduscol les [recommandations de l'inspection générale de langues vivantes](#) ainsi que celles du ministère concernant les outils pédagogiques et le positionnement en langues vivantes pour la voie professionnelle.

La mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle s'étend en cette rentrée aux classes de deuxième année de CAP et de première baccalauréat professionnel. Programme (BO spécial n°5 du 11 avril 2019).

le programme de 2009 reste en vigueur dans les classes de terminale baccalauréat professionnel. Les langues vivantes ont toute leur place dans les nouvelles modalités d'enseignement qui ont émergé. L'accompagnement renforcé composé de trois volets : la consolidation des acquis, l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement à l'orientation, (insertion professionnelle et poursuite d'études) a pour objectif de mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation. La co-intervention pour les lettres, tout comme le Chef d'œuvre, permettront de répondre directement à l'une des quatre priorités de la circulaire de rentrée 2020 : développer le travail et l'esprit d'équipe chez les adultes et les élèves. Les langues vivantes peuvent et doivent participer activement à l'objectif fixé au lycée professionnel : «Former des talents aux métiers de demain». Notre discipline contribue, par le développement des compétences disciplinaires et transversales, à la construction du projet de l'élève, à son devenir en tant que professionnel, référent culturel et citoyen du monde. La pédagogie de projet et les pratiques collaboratives, présentes dans le programme de langues, seront utilement mises en œuvre dans ces nouveaux espaces d'enseignement.

Le site Eduscol propose des outils et ressources accompagnant le nouveau programme de langues vivantes : <https://eduscol.education.fr/langues-vivantes/actualites/actualites/article/ressources-daccompagnement-en-langues-vivantes-pour-la-voie-professionnelle.html> ainsi que les modalités de la transformation de la voie professionnelle : <https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

Les nouvelles modalités de certification pour les CAP, que ce soit pour les CCF ou pour les épreuves ponctuelles, obligatoires et facultatives, s'appliquent à la session 2021 : BO n° 35 du 26 septembre 2019.

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm?cid_bo=144851

Grilles d'évaluation du CAP (épreuves obligatoires et facultatives) : BO n° 26 du 25 juin 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo26/MENE2014838N.htm>

nous sommes dans l'attente de confirmation de la création d'une attestation de réussite délivrée en fin de première professionnelle qui remplacerait le diplôme intermédiaire à partir de cette année scolaire. Elle serait attribuée sur la base des résultats obtenus par l'élève durant son année de première professionnelle.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Site Eduscol :

- les recommandations de l'inspection générale des langues vivantes pour la rentrée scolaire 2020-2021 : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/61/7/Rentree-2020-langues_vivantes-LP_1307617.pdf

- les outils pédagogiques et le positionnement en langues vivantes pour la voie professionnelle : <https://eduscol.education.fr/cid144207/langues-vivantes-voie-pro.html#lien1>

Vous retrouverez ces documents sur le site Eduscol consacré aux priorités pédagogiques et aux outils de positionnement pour la période septembre-octobre :

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Site académique pour l'espagnol :

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/contenus_et_pratiques_denseignement/espagnol_voie_professionnelle

Site académique pour l'anglais :

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/voie_professionnelle/

Evelyne DARD IEN-EG Allemand-Lettres

evelyne.dard@ac-besancon.fr

Aurore CORTES-CHEYRON IEN-EG Espagnol-Lettres

aurore.cortes-cheyron@ac-versailles.fr

Bernard MELLIER IEN-EG Anglais-Lettres

bernard.mellier@ac-orleans-tours.fr